

Westmount, Qc

Le 28 mars, 2024

Me Emmanuel Tani-Moore  
Chef de division et greffier-adjoint  
Service du greffe,  
275, rue Notre-Dame E.  
Montréal, QC, H2Y 1C6

Maître,

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je désire obtenir copie des documents ci-après mentionnés, soit

la correspondance entre la Ville de Montréal, d'une part, et le ministère Québécois responsable de l'environnement ou le Ministère de la culture et des communications, d'autre part, concernant l'inscription au Registre des Aires Protégées des "Milieux naturels de conservation volontaire" suivants,

Pointe aux Prairies, #767  
Bois d'Anjou, #766  
Boisé St-Sulpice, #6876  
Parc du Mont-Royal, #1556  
Bois de Saraguay, #769  
Bois de Liesse (incluant Bois-Franc), #770  
L'île des Soeurs, ptie Boisé St-Paul, #11,272  
Boisé de L'île des Soeurs, #2562  
Bois de L'île Bizard, #771  
Cap St-Jacques, #773  
L'Anse à L'Orme, #772

et cela, sans restreindre la portée générale de ce qui précède, autant avant le courriel du 19 février 2019 adressé à Sabine Courcier de la Ville de Montréal par Solenn Sanquer du M.E.L.C.C. que depuis et jusqu'à présent.

Recevez, Maître, mes salutations les plus distinguées.



Georges Hébert

327 Lansdowne,  
Westmount,  
Québec,  
H3Z 2L5

514-941-8470

[mphgph@yahoo.ca](mailto:mphgph@yahoo.ca)

Westmount, le 13 novembre, 2023

M. Martin Dorion  
Responsable ministériel de l'accès aux documents  
Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques,  
De la faune et des parcs  
Edifice Marie-Guyart, 29e étage, boîte 13  
675 boulevard René Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Courriel: [acces@environnement.gouv.qc.ca](mailto:acces@environnement.gouv.qc.ca)

**OBJET : Demande d'accès à des documents**

---

Monsieur,

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je désire obtenir copie du ou des document(s) suivant(s) :

La correspondance, y compris les pièces jointes, entre le Ministère responsable de l'environnement et la Ville de Montréal concernant l'inscription au Registre des Aires Protégées des "Milieux naturels de conservation volontaire" suivants:

Pointe aux Prairies, #767  
Bois d'Anjou, #766  
Boisé St-Sulpice, #6876  
Parc du Mont-Royal, #1556  
Bois de Saraguay, #769  
Bois de Liesse (incluant Bois Franc), #770  
L'île des Soeurs, ptie Boisé St-Paul, #11,272  
Boisé de L'île des Soeurs, #2562  
Bois de L'île Bizard, #771  
Cap St-Jacques, #773  
L'Anse à L'Orme, #772

Vous en remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signature : \_\_\_\_\_



Nom, prénom : Hébert, Georges

Adresse : 327 Lansdowne,

Westmount, Québec, H3Z 2L5

Tél. jour : (514) 941-8470

Courriel: [mphgph@yahoo.ca](mailto:mphgph@yahoo.ca)

documents - et particulièrement le préambule et la mise en contexte - témoignent de cet engagement à protéger nos grands parcs sur le long terme.

Nous travaillons actuellement sur d'autres plans de conservation, notamment celui du Mont-Royal et il pourrait être opportun de vous présenter l'avancement de nos démarches lors d'une rencontre.

Merci de prendre connaissance des documents et de nous indiquer quelles seraient les prochaines étapes pour l'inscription au RAP de grands parcs montréalais.

Meilleures salutations

Sabine Courcier, PhD  
Conseillère en aménagement

Ville de Montréal  
Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports  
Division Gestion des parcs-nature et de la biodiversité  
Section biodiversité

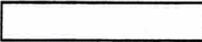
801, rue Brennan, 4e étage, pavillon Duke  
Montréal, Québec, H3C 0G4  
Téléphone : 514 820 7204  
[sabine.courcier@montreal.ca](mailto:sabine.courcier@montreal.ca)

Le mar. 5 sept. 2023, à 15 h 26, Stephanie GIGUET <[stephanie.giguet@montreal.ca](mailto:stephanie.giguet@montreal.ca)> a écrit :

**Stéphanie Giguét, biologiste, M.Sc.Env.**  
Conseillère en aménagement  
Section biodiversité  
Division gestion des parcs-nature et biodiversité  
Direction gestion des grands parcs et des milieux naturels  
Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports  
801, rue Brennan, Pavillon Duke, 4e étage  
Montréal (Québec) H3C 0G4  
Cel.: 514-968-6456

----- Forwarded message -----

De : **Registre AP** <[registre.ap@environnement.gouv.qc.ca](mailto:registre.ap@environnement.gouv.qc.ca)>  
Date: jeu. 4 août 2022, à 10 h 28  
Subject: RE: Actualisation des grands parcs de la Ville de Montréal dans le RAPQ  
To: Stephanie GIGUET <[stephanie.giguet@montreal.ca](mailto:stephanie.giguet@montreal.ca)>

  
Bonjour Mme Giguét.

Merci pour votre patience, je peux enfin vous revenir avec une réponse complète!

**Grands parcs de Montréal :**

Pour faire parvenir ces modifications, la meilleure façon est effectivement par l'entremise de cette boîte courriel. Il serait optimal de nous les faire parvenir sous le format shapefile!

Je profite de l'occasion pour vous mentionner que les parc-nature de la Ville de Montréal ont été inscrits au Registre des aires protégées dans le cadre d'un exercice préliminaire réalisé en 1999 et qu'ils portent toujours la mention « à valider ». Par conséquent, en plus d'une mise à jour de leur délimitation et de leur toponyme, ces territoires devront faire l'objet d'une validation pour vérifier s'ils répondent à la définition d'une aire protégée selon les lignes directrices de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). L'un des critères à respecter est la preuve d'un engagement à long terme envers la conservation de la nature. En plus des informations que vous comptiez nous faire parvenir, pourriez-vous SVP joindre le ou les document(s) confirmant cette protection à long terme?

Il serait donc pertinent de continuer ces discussions afin de mettre à jour vos territoires dans le Registre des aires protégées au Québec.

De plus, il me fera plaisir de commenter un de vos plans de conservation avec plaisir!

### **ROM de Senneville :**

Pour faire suite à votre deuxième courriel et votre question concernant les refuges d'oiseaux migrateurs, seul celui de Senneville n'est pas inscrit au Registre des aires protégées au Québec. En fait, le ROM de Senneville comprend des portions importantes de territoires anthropisés. Ces territoires anthropisés incluent notamment une portion de l'autoroute 40, des zones industrielles incluant certains bâtiments industriels, des zones résidentielles ainsi que des champs agricoles.

De plus le régime d'usage s'appliquant légalement au sein des ROM est défini par le Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs. Il existe plusieurs dispositions dans ce règlement qui s'appliquent spécifiquement aux oiseaux migrateurs, mais il existe aussi une disposition de plus grande portée interdisant d'exercer toute activité nuisible aux habitats des oiseaux migrateurs. Cependant, cette disposition s'applique pour sa part uniquement au sein des terres du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux ou encore des gouvernements territoriaux. Or le ROM de Senneville est situé presque entièrement sur des terres de tenure privée, la seule portion de terre appartenant au Domaine de l'État étant l'emprise de l'autoroute 40 qui relève du ministère des Transports du Québec. Par conséquent, aucune modalité relevant du règlement n'est donc applicable au sein du ROM de Senneville afin d'assurer la protection des milieux naturels dans leur globalité.

Dans son document de 2008 intitulé « Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées », l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) définit une aire protégée comme « Un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés », la nature faisant toujours référence dans ce contexte « à la biodiversité aux niveaux génétique, de l'espèce et de l'écosystème [...] ». L'UICN précise également dans ce même document que toutes les aires protégées devraient viser à : « Préserver la biodiversité du paysage ou de l'habitat, des espèces et des écosystèmes associés ».

Donc en raison des portions anthropisées importantes que contient le ROM de Senneville de même que l'absence de protection s'appliquant, de manière générale, aux écosystèmes qui s'y retrouvent, la Direction des aires protégées ne peut inscrire ce territoire au Registre des aires protégées au Québec.

En espérant que j'ai pu répondre à vos questions et je suis toujours disponible au besoin!

Bonne journée!

**Pierre-Luc Brin** | Biologiste

Direction des aires protégées

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

675, boul. René-Lévesque Est, 4<sup>e</sup> étage, boîte 21

Québec (Québec) G1R 5V7

418 521 3907, poste 4489 En télétravail

[pierre-luc.brin@environnement.gouv.qc.ca](mailto:pierre-luc.brin@environnement.gouv.qc.ca)

---

**De :** Stephanie GIGUET <[stephanie.giguette@montreal.ca](mailto:stephanie.giguette@montreal.ca)>

**Envoyé :** 12 juillet 2022 10:55

**À :** Registre AP <[registre.ap@environnement.gouv.qc.ca](mailto:registre.ap@environnement.gouv.qc.ca)>

**Objet :** Re: Actualisation des grands parcs de la Ville de Montréal dans le RAPQ

**Attention!** Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour monsieur Brin,

Merci beaucoup pour votre message, je comprends bien la situation.

Je me permets de vous soumettre une réflexion supplémentaire à laquelle vous aurez peut-être une réponse rapide :

Pourquoi certaines aires protégées fédérales, comme les parcs nationaux fédéraux, figurent au Registre des aires protégées du Québec, alors que d'autres n'y figurent pas ? Je pense au cas précis des Refuges d'oiseaux migrateurs (ROM), notamment celui de Senneville dans l'agglomération de Montréal, qui mesure près de 550 ha, soit environ 1 % de la superficie de l'agglomération de Montréal ?

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/refuges-oiseaux-migrateurs/ensemble/senneville.html>

Le gouvernement fédéral considère les ROM comme des aires protégées

: <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/conservation/aires-protegees.html>

Y a t il une raison pour laquelle les ROM ne sont pas inscrits au Registre du Québec ?

Bien cordialement,  
je vous remercie pour votre collaboration

Bonne journée,

**Stéphanie Giguette, biologiste, M.Sc.Env.**

Conseillère en aménagement

Section biodiversité

Division gestion des parcs-nature et biodiversité

Direction gestion des grands parcs et des milieux naturels

Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports

801, rue Brennan, Pavillon Duke, 4e étage

Montréal (Québec) H3C 0G4

Cel.: 514-968-6456

Le mar. 12 juill. 2022, à 10 h 21, Registre AP <[registre.ap@environnement.gouv.qc.ca](mailto:registre.ap@environnement.gouv.qc.ca)> a écrit :

**Registre AP**

**De:** Registre AP  
**Envoyé:** 19 février 2019 11:49  
**À:** sabine.courcier@ville.montreal.qc.ca  
**Cc:** Gaudreault, Mélanie  
**Objet:** RE: Inscription des parcs-nature de la Ville de Montréal au registre des aires protégées du Québec

Bonjour,

C'est avec plaisir que nous répondons à votre demande d'obtenir les territoires reconnus dans le Registre des aires protégées au Québec (nommé ci-après le Registre). Ces données sont disponibles sur le site de Données Québec : <https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/aires-protgees-au-quebec>

Concernant la révision des limites de certains parcs-nature ainsi que l'inscription de nouveaux parcs, la démarche usuelle devrait passer par l'intégration de ces territoires au Répertoire des milieux naturels protégés en terres privées du Réseau des milieux naturels protégés (<https://www.repertoiredesmilieuxnaturels.qc.ca/fr/repertoire>). Cependant, étant donnée la collaboration actuelle entre la Ville de Montréal et le Ministère dans le cadre du projet de paysage humanisé, il nous paraît opportun d'effectuer directement à la mise à jour.

Afin que nous puissions procéder à l'évaluation de chaque territoire en vue de son inscription au Registre, il est nécessaire de nous transmettre les fichiers de formes à jour, ainsi que les documents qui démontrent l'encadrement juridique et administratif qui s'applique à ces territoires (réglementation municipale applicable aux parcs en question, plan de conservation ou de gestion de chaque territoire lorsque disponible et tout autre document d'encadrement pertinent).

Nous vous rappelons par ailleurs que ces mêmes documents sont requis pour les parcs de la Ville actuellement inscrits au Registre (par exemple le Parc-Nature du bois de l'Île-Bizard, Parc-Nature du Cap St-Jacques et Parc-Nature Anse-à-L'Orme).

En espérant le tout à votre satisfaction,

**Solenn Sanquer pour l'**  
 Équipe de soutien du Registre des aires protégées au Québec

Direction des aires protégées  
 Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
 675, boul. René-Lévesque Est, 4e étage, boîte 21, Québec (Québec) G1R 5V7



**De :** Gaudreau, Mélanie  
**Envoyé :** 10 septembre 2020 10:00  
**À :** Sabine COURCIER <[sabine.courcier@montreal.ca](mailto:sabine.courcier@montreal.ca)>  
**Objet :** Question concernant les parcs-nature

Bonjour Sabine,

Nous avons reçu une demande concernant les critères et documents qui ont permis au MELCC d'inclure au Registre certains parcs-nature de la Ville de Montréal et de conclure qu'ils respectent les lignes directrices de l'UICN, notamment sur la question de leur protection à long terme.

On reçoit régulièrement des demandes de ce type, pour divers territoires. Les parcs-nature ne sont pas affichés dans la carte interactive disponible sur notre site web, puisqu'il sont mentionnés comme "information à valider" dans le registre, même s'ils sont calculés dans les statistiques. Donc à ce jour, il y avait moins de visibilité à ce sujet (il fallait télécharger la base de données). Mais la liste des aires protégées et la carte dans le document de consultation a mis en lumière leur présence au Registre et a suscité des interrogations.

Je me suis informée et les validations des territoires municipaux n'ont pas encore été réalisées. En fait, seuls les territoires municipaux reconnus comme réserves naturelles sont validés. Pourrais-tu m'aider à recenser les documents qui démontrent que le territoire est bel et bien protégé à long terme et correspond aux lignes directrices de l'UICN? Comme ça on pourrait définitivement régler la question, surtout vu le dépôt prochain du dossier au conseil des ministres. Je préfère qu'on ait réglé cet élément avant la publication à la gazette officielle du Québec, plutôt que de la recevoir de nouveau durant les consultations du ministre.

Bonne journée,  
Mélanie

Mélanie Gaudreau, biologiste, M.Sc.  
Responsable du statut de paysage humanisé  
Direction des aires protégées  
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)  
675, boulevard René-Lévesque Est, 4<sup>e</sup> étage, boîte 21  
Québec (Québec), G1R 5V7  
418-521-3907, poste 4498 (je suis en télétravail et il est plus facile de me rejoindre par courriel)  
[melanie.gaudreau@environnement.gouv.qc.ca](mailto:melanie.gaudreau@environnement.gouv.qc.ca)



Le lun. 21 sept. 2020, à 09 h 02, Gaudreault, Mélanie <[Melanie.Gaudreault@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Melanie.Gaudreault@environnement.gouv.qc.ca)> a écrit :  
Bonjour Sabine,

Ce dont nous avons besoin, comme indiqué dans mon courriel, ce sont les documents qui mentionnent la protection à long terme (ou à perpétuité) des sites pour des fins de conservation. Bref tout écrit qui fait mention de la durée de protection.

Mélanie

Mélanie Gaudreault, biologiste, M.Sc.

Responsable du statut de paysage humanisé  
Direction des aires protégées  
Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MÉLCC)  
675, boulevard René-Lévesque Est, 4e étage, boîte 21  
Québec (Québec), G1R 5V7  
418-521-3907, poste 4498 (je suis en télétravail et il est plus facile de me rejoindre par courriel)  
[melanie.gaudreault@environnement.gouv.qc.ca](mailto:melanie.gaudreault@environnement.gouv.qc.ca)



Le lun. 21 sept. 2020, à 11 h 16, Gaudreault, Mélanie <melanie.gaudreault@environnement.gouv.gc.ca> à dépli...  
Voici les lignes directrices.  
En page 5, le tableau des conditions à remplir pour le "long terme".

**Mélanie**

Mélanie Gaudreault, biologiste M.Sc.  
Responsable du statut de paysage formelisé  
Direction des aires protégées  
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC)  
675, boulevard René-Lévesque Est, 4e étage, boîte 21  
Québec (Québec), G1R 5V7  
418-521-3907, poste 4498 (je suis en télétravail et il est plus facile de me rejoindre par courriel)  
[melanie.gaudreault@environnement.gouv.gc.ca](mailto:melanie.gaudreault@environnement.gouv.gc.ca)



----- Forwarded message -----

De : Gaudreault, Mélanie <Melanie.Gaudreault@environnement.gouv.qc.ca>  
Date: lun. 21 sept. 2020, à 15 h 33  
Subject: Re: RAPPEL: Question concernant les parcs-nature  
To: Sabine COURCIER <sabine.courcier@montreal.ca>

Bonjour Sabine,

En complément d'information:

De plus, en plus de municipalités demandent une reconnaissance de réserve naturelle pour leurs propriétés qui sont vouées à la conservation et à un usage récréotouristique non intensif, afin d'assurer leur inscription au Registre des aires protégées. Ce serait une option à considérer.

Mélanie

Mélanie Gaudreault, biologiste, M.Sc.  
Responsable du statut de paysage humanisé  
Direction des aires protégées  
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)  
675, boulevard René-Lévesque Est, 4e étage, boîte 21  
Québec (Québec), G1R 5V7

1

418-521-3907, poste 4498 (je suis en télétravail et il est plus facile de me rejoindre par courriel)  
[melanie.gaudreault@environnement.gouv.qc.ca](mailto:melanie.gaudreault@environnement.gouv.qc.ca)



**RE: Actualisation des grands parcs de la Ville de Montréal dans le RAPQ**

Brin, Pierre-Luc &lt;pierre-luc.brin@environnement.gouv.qc.ca&gt;

Lun 27/11/23 14h19

À : Sabine COURCIER &lt;sabine.courcier@montreal.ca&gt;

Cc : Stephanie GIGUET &lt;stephanie.giguette@montreal.ca&gt;

Bonjour Sabine,

Merveilleux, merci beaucoup!

Le mercredi serait parfait pour moi. Je suis disponible toute la journée. je te laisse convoquer une rencontre en fonction de vos disponibilités.

À bientôt!

**Pierre-Luc Brin** (il/lui) | Biologiste (ABQ #4745)

Direction des aires protégées

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

675, boul. René-Lévesque Est, 4<sup>e</sup> étage, boîte 21

Québec (Québec) G1R 5V7

418 521-3907, poste 4489 En télétravail

[pierre-luc.brin@environnement.gouv.qc.ca](mailto:pierre-luc.brin@environnement.gouv.qc.ca) **De :** Sabine COURCIER <sabine.courcier@montreal.ca>**Envoyé :** 27 novembre 2023 14:16**À :** Brin, Pierre-Luc <pierre-luc.brin@environnement.gouv.qc.ca>**Cc :** Stephanie GIGUET <stephanie.giguette@montreal.ca>**Objet :** RE: Actualisation des grands parcs de la Ville de Montréal dans le RAPQ**Attention!** Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour Pierre-Luc,

Pas de problème ! Je comprends bien.

Voici le plan de conservation du parc-nature du Bois-de-Saraguay.

Pour une rencontre début janvier j'ai beaucoup de disponibilités et je pense que Stéphanie aussi, est-ce que mardi 9, mercredi 10 toute la journée ou jeudi 11 à partir de 9h30 te conviendrait ?

Au plaisir

Sabine Courcier, PhD

Conseillère en aménagement

Ville de Montréal

Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports

Division Gestion des parcs-nature et de la biodiversité

Section biodiversité

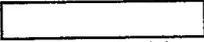
801, rue Brennan, 4e étage, pavillon Duke

Montréal, Québec, H3C 0G4

Téléphone : 514 820 7204  
[sabine.courcier@montreal.ca](mailto:sabine.courcier@montreal.ca)

---

**De :** Brin, Pierre-Luc <[pierre-luc.brin@environnement.gouv.qc.ca](mailto:pierre-luc.brin@environnement.gouv.qc.ca)>  
**Envoyé :** lundi 27 novembre 2023 13:57  
**À :** Sabine COURCIER <[sabine.courcier@montreal.ca](mailto:sabine.courcier@montreal.ca)>  
**Cc :** Stephanie GIGUET <[stephanie.giguet@montreal.ca](mailto:stephanie.giguet@montreal.ca)>  
**Objet :** RE: Actualisation des grands parcs de la Ville de Montréal dans le RAPQ

  
Bonjour Sabine,

Premièrement, je suis complètement désolé de ne pas avoir été en mesure de te revenir plus rapidement. Mon retour de vacances a été chamboulé par plusieurs événements et encore récemment avec le Colloque sur la connectivité écologique, où j'ai d'ailleurs pu discuter rapidement avec Stéphanie!

Je vais donc me consacrer à regarder le tout dans les prochaines semaines. Évidemment, avec mon retard, le lien WeTransfer a expiré, j'ai donc seulement le plan de conservation du Cap-Saint-Jacques. Serait-il possible de me renvoyer les autres documents, je vais le télécharger dès la réception!

Nous pourrions donc, si ça vous convient, nous rencontrer au retour des fêtes pour discuter plus largement des différents dossiers! Je suis disponible toute la semaine du 8 janvier sauf le vendredi am. Ça me laissera le temps de bien prendre connaissance de tous les documents!

Merci de ta compréhension et au plaisir de discuter prochainement!

**Pierre-Luc Brin** (il/lui) | Biologiste (ABQ #4745)

Direction des aires protégées

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

675, boul. René-Lévesque Est. 4<sup>e</sup> étage, boîte 21

Québec (Québec) G1R 5V7

418 521-3907, poste 4489 En télétravail

[pierre-luc.brin@environnement.gouv.qc.ca](mailto:pierre-luc.brin@environnement.gouv.qc.ca)

---

**De :** Sabine COURCIER <[sabine.courcier@montreal.ca](mailto:sabine.courcier@montreal.ca)>  
**Envoyé :** 15 septembre 2023 11:49  
**À :** Brin, Pierre-Luc <[pierre-luc.brin@environnement.gouv.qc.ca](mailto:pierre-luc.brin@environnement.gouv.qc.ca)>  
**Cc :** Stephanie GIGUET <[stephanie.giguet@montreal.ca](mailto:stephanie.giguet@montreal.ca)>  
**Objet :** Re: Actualisation des grands parcs de la Ville de Montréal dans le RAPQ

**Attention!** Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour monsieur Brin,

Je prends le relais de ma collègue Stéphanie Giguet concernant la mise à jour de nos territoires protégés sur le registre des aires protégées au Québec. Comme convenu avec Stéphanie, je vais vous transmettre par *wetransfer* le plan de conservation et modalités de gestion écologique du Grand parc de l'Ouest, secteur du Cap-Saint-Jacques et le plan de conservation et modalités de gestion écologique du parc-nature du Bois-de-Saraguay. Les

documents - et particulièrement le préambule et la mise en contexte - témoignent de cet engagement à protéger nos grands parcs sur le long terme:

Nous travaillons actuellement sur d'autres plans de conservation, notamment celui du Mont-Royal et il pourrait être opportun de vous présenter l'avancement de nos démarches lors d'une rencontre.

Merci de prendre connaissance des documents et de nous indiquer quelles seraient les prochaines étapes pour l'inscription au RAP de grands parcs montréalais.

Meilleures salutations

Sabine Courcier, PhD  
Conseillère en aménagement

Ville de Montréal  
Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports  
Division Gestion des parcs-nature et de la biodiversité  
Section biodiversité

801, rue Brennan, 4e étage, pavillon Duke  
Montréal, Québec, H3C 0G4  
Téléphone : 514 820 7204  
[sabine.courcier@montreal.ca](mailto:sabine.courcier@montreal.ca)

Le mar. 5 sept. 2023, à 15 h 26, Stephanie GIGUET <[stephanie.giguet@montreal.ca](mailto:stephanie.giguet@montreal.ca)> a écrit :

**Stéphanie Giguet, biologiste, M.Sc.Env.**  
Conseillère en aménagement  
Section biodiversité  
Division gestion des parcs-nature et biodiversité  
Direction gestion des grands parcs et des milieux naturels  
Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports  
801, rue Brennan, Pavillon Duke, 4e étage  
Montréal (Québec) H3C 0G4  
Cel.: 514-968-6456

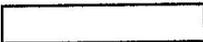
----- Forwarded message -----

De : **Registre AP** <[registre.ap@environnement.gouv.qc.ca](mailto:registre.ap@environnement.gouv.qc.ca)>

Date: jeu. 4 août 2022, à 10 h 28

Subject: RE: Actualisation des grands parcs de la Ville de Montréal dans le RAPQ

To: Stephanie GIGUET <[stephanie.giguet@montreal.ca](mailto:stephanie.giguet@montreal.ca)>

  
Bonjour Mme Giguet,

Merci pour votre patience. je peux enfin vous revenir avec une réponse complète!

**Grands parcs de Montréal :**